



POLYGON

WWW.POLYGONBIKES.COM

MANUEL DU
PROPRIÉTAIRE –
VAE

Notice originale



PT. Insera Sena

TABLE DES MATIÈRES

A. INTRODUCTION	1
B. VERSIONS DE MOTEURS ET DE BATTERIES	2
C. UTILISATION	4
D. EXIGENCES LÉGALES	6
1. Mode d'assistance à la marche	6
2. Les S-pedelecs et les pistes cyclables	7
E. AVANT LA PREMIÈRE SORTIE	8
1. Contrôle des composants importants de votre VAE	8
2. Consignes relatives aux systèmes électriques et électroniques	8
3. Procédure de charge	9
4. Retrait de la batterie	10
5. Chargeur	11
6. Charge de la batterie	11
7. Sécurité de la batterie	13
F. ÉCRAN	14
1. Affichage de base	14
2. Indicateur de niveau de batterie	15
3. Changement du niveau d'assistance	15
4. Fonctionnement	16
5. Autonomie	17
6. Récupération d'énergie	17
7. Rouler sans assistance	18
G. ENTRETIEN ET MAINTENANCE	18
H. TRANSPORT DU VAE	19
I. GARANTIE DES VICES MATÉRIELS ET DURÉE DE VIE	20

A. INTRODUCTION

Le moteur électrique de votre VAE vous assiste lorsque vous pédalez. Le terme « pedelec » signifie « Pedal Electric Cycle » : le moteur n'est activé que lorsque vous pédalez. Cette assistance est particulièrement utile en montée ou lors du transport de charges. Pendant la conduite, vous pouvez choisir le niveau d'assistance fourni par le moteur.

La présente notice originale n'est pas destinée au montage ni à la réparation des VAE.

Sous réserve de modifications techniques concernant les informations et les illustrations de cette notice originale.

Cette notice originale contient des informations générales sur les caractéristiques du VAE. En raison de la diversité des modèles et des versions, elle ne peut pas fournir toutes les informations de manière exhaustive.

Ce manuel explique comment utiliser votre VAE correctement et en toute sécurité. Pour les informations spécifiques à votre modèle, consultez les notices fournies par les fabricants des composants. Les informations techniques générales figurent dans le manuel général du vélo fourni.

 **AVERTISSEMENT** : comme tout composant mécanique, l'EPAC est soumis à l'usure et à des contraintes élevées. Les matériaux et composants réagissent différemment à l'usure et à la fatigue. Un composant dont la durée de vie est dépassée peut céder brusquement et blesser le cycliste. Toute fissure, rayure ou décoloration dans une zone fortement sollicitée indique que le composant est en fin de vie et doit être remplacé.

 **AVERTISSEMENT** : sur les VAE Polygon, seuls certains composants peuvent être remplacés sans compromettre la couverture d'assurance. Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine. Des pièces d'usure d'autres fabricants (par ex. moteur ou batterie) de dimensions différentes peuvent compromettre la sécurité de votre VAE Polygon. Risque d'accident ! Montez uniquement des pièces d'origine.

AVIS IMPORTANT

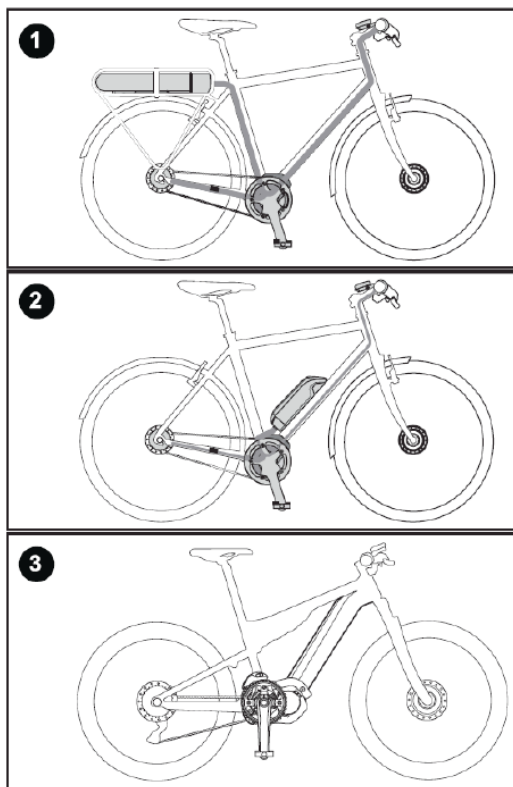
Pour toute information sur l'installation, le réglage ou le remplacement de produits non traités dans ce manuel, contactez votre point de vente ou un distributeur. Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel avant utilisation, respectez ses consignes et conservez-le afin de pouvoir le consulter à tout moment.

Consignes de sécurité importantes

 **AVERTISSEMENT** : ne démontez pas et ne modifiez pas le produit. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement, une chute soudaine et des blessures graves.

B. VERSIONS DE MOTEURS ET DE BATTERIES

Les VAE sont fabriqués avec différentes versions et combinaisons de moteurs et de batteries. Nos vélos se déclinent en deux grands types : moteur central et moteur arrière. Les schémas ci-dessous présentent des exemples de moteur central :

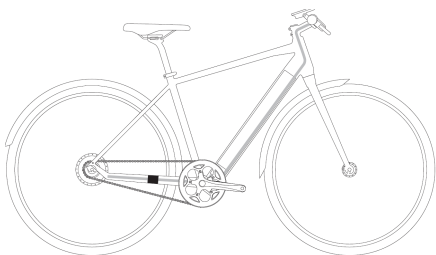
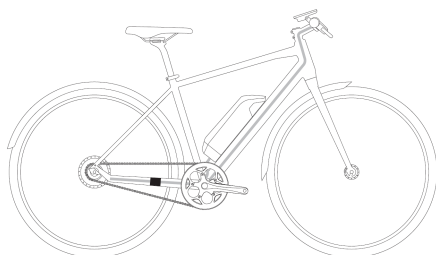
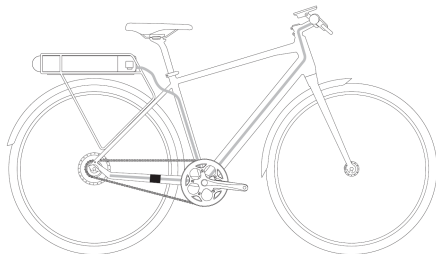


Trois configurations de moteur central :

1. Moteur central avec batterie sur le porte-bagages
2. Moteur central avec batterie sur le tube diagonal
3. Moteur central avec batterie intégrée dans le tube diagonal

Trois configurations de moteur arrière :

1. Moteur arrière avec batterie sur le porte-bagages
2. Moteur arrière avec batterie sur le tube diagonal
3. Moteur arrière avec batterie intégrée dans le tube diagonal



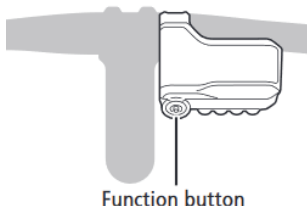
Les moteurs central et arrière se distinguent par leur emplacement : le moteur central se trouve au milieu du vélo, le moteur arrière dans la roue arrière. L'écran LCD et l'unité de commande peuvent également avoir un aspect différent. Les VAE Polygon sont équipés de composants conçus pour offrir une assistance puissante et naturelle. Le niveau sonore perçu par le cycliste est inférieur à 70 dB. Le poids total autorisé d'un VAE Polygon est de 125 kg (275 lb).

Le moteur assiste uniquement lorsque le cycliste pédale. Si le cycliste cesse de pédaler, l'assistance s'arrête, même si le vélo est en mouvement. Ce type de VAE est destiné à une utilisation sur routes urbaines revêtues. Ne l'utilisez pas sur des sentiers, en montagne ou sur tout autre terrain inadapté : vous risqueriez d'endommager le VAE et de provoquer un accident.

Confiez les réparations à un revendeur Polygon agréé et utilisez des pièces de rechange d'origine pour les composants de sécurité afin d'éviter d'endommager d'autres pièces.

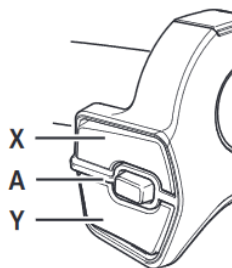
C. UTILISATION

Deux types d'écran sont généralement utilisés sur nos systèmes. Ils diffèrent par les informations d'assistance affichées, l'emplacement des boutons et leur mode d'utilisation.



Exemple d'écran LCD de type A, placé au centre du guidon. La commande située sur la partie gauche du guidon permet de sélectionner le niveau d'assistance, d'effectuer les réglages et de choisir les données affichées sur l'écran LCD.

Left switch



Commande X =

En roulant : augmente le niveau d'assistance

En réglage : déplace le curseur vers le haut

Commande Y =

En roulant : diminue le niveau d'assistance

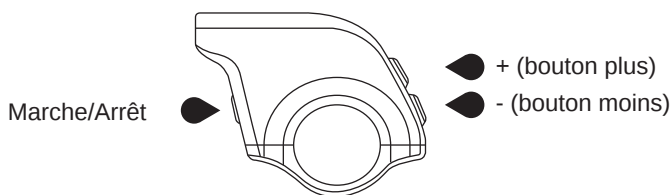
En réglage : déplace le curseur vers le bas

Commande A =

En roulant : change les données affichées

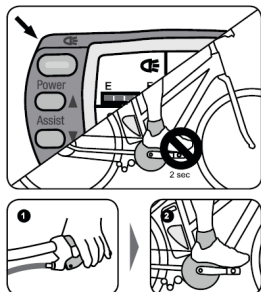
En réglage : sélectionne ou confirme le réglage

Exemple d'écran LCD de type B, placé sur la partie gauche du guidon. La commande située sur la partie gauche du guidon permet de sélectionner le niveau d'assistance, d'effectuer les réglages et de choisir les données affichées. Pour allumer le système, maintenez le bouton marche/arrêt de l'écran enfoncé (> 2 s) ; maintenez-le de nouveau enfoncé (> 2 s) pour l'éteindre.



Les procédures décrites ici supposent que le compteur est réglé sur ses valeurs par défaut. Les VAE existent en de nombreuses versions selon les usages et les publics visés ; ils se distinguent surtout par l'emplacement du moteur et de la batterie. L'aspect de votre VAE peut donc différer des illustrations, mais les fonctions générales décrites restent identiques. Pour les détails techniques, consultez la notice du système électrique.

⚠ **AVERTISSEMENT** : actionnez toujours les freins avant de poser le pied sur une pédale. Le moteur peut se déclencher dès que vous appuyez sur une pédale. Cette poussée soudaine peut provoquer une chute, un accident de la circulation ou des blessures graves.



- i** Entraînez-vous à utiliser votre VAE dans un endroit calme et sûr avant de circuler sur la voie publique.
- i** Veillez à ne pas dépasser le poids total autorisé du VAE. Il se calcule ainsi : poids du cycliste + poids du VAE + poids des bagages + poids de la remorque. Consultez les instructions du fabricant pour connaître le poids total autorisé de votre vélo.

⚠ **AVERTISSEMENT** : ne roulez pas sur des routes inondées ni dans des eaux profondes. L'eau peut endommager le moteur et les autres composants électriques.

⚠ **AVERTISSEMENT** : lorsque l'assistance est activée, ne posez pas un pied sur la pédale pour passer l'autre jambe par-dessus la selle. Le VAE pourrait démarrer brusquement. Risque de chute !

D. Exigences légales

Il existe différents types de VAE et de vélos électriques, soumis à des réglementations différentes au sein de l'Union européenne. Un VAE (pedelec) est un vélo dont l'assistance électrique ne fonctionne que lorsque l'on pédale. Sa puissance maximale est de 250 W (Royaume-Uni : 200 W) et l'assistance fonctionne jusqu'à 25 km/h. Il reste donc classé comme un vélo et ne nécessite pas d'immatriculation. Le S-pedelec est la version rapide : l'assistance s'active également en pédalant, mais le moteur est plus puissant (généralement 350 à 500 W) et se coupe aux alentours de 45 km/h.



Renseignez-vous sur la réglementation nationale applicable dans votre pays. Consultez les documents d'immatriculation du vélo pour connaître votre modèle de VAE. Respectez la réglementation en vigueur. Demandez conseil à votre magasin de cycles.

Vérifiez que votre assurance responsabilité civile couvre les dommages pouvant résulter de l'utilisation d'un VAE.

Selon le droit de l'UE, un VAE appartient à la même catégorie qu'un vélo et est soumis aux mêmes exigences. Les règles d'utilisation des pistes cyclables sont également identiques. En dehors de l'UE, ainsi que dans certaines régions de l'UE, des réglementations particulières peuvent s'appliquer. Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur.

Votre VAE peut déjà disposer d'une aide à la poussée. Sinon, elle peut être installée par un magasin de cycles. Cette aide permet de déplacer le VAE jusqu'à 6 km/h sans pédaler.

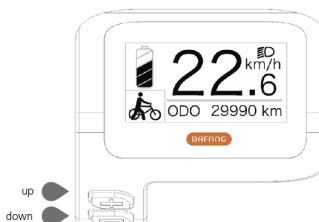
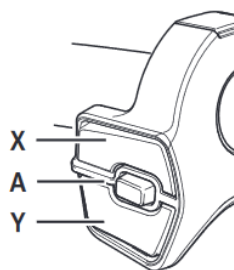
Ce qui suit s'applique uniquement si votre VAE n'est pas équipé d'une dynamo : si vous roulez sans assistance électrique, vous devez tout de même emporter la batterie. Pour rouler avec l'éclairage sans batterie, une dynamo est nécessaire.

1. Mode d'assistance à la marche

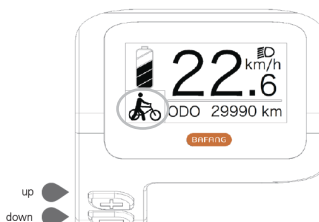
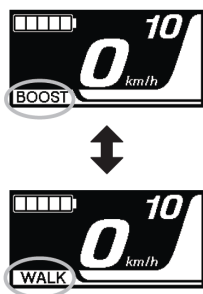
Certains modèles disposent d'un mode d'assistance à la marche. Il permet de déplacer lentement votre VAE jusqu'à 6 km/h sans pédaler, par exemple pour le pousser hors d'un passage souterrain ou d'un parking. N'utilisez pas ce mode pour rouler.

(a) Maintenez la commande Y enfoncée jusqu'à ce que WALK s'affiche, indiquant que le mode d'assistance à la marche est activé.

Left switch



(b) Maintenez de nouveau la commande Y enfoncée pour activer l'assistance à la marche.



(c) Relâchez la commande Y pour arrêter l'assistance.

(d) Appuyez sur la commande X pour quitter le mode d'assistance à la marche.

2. Les S-pedelecs et les pistes cyclables

En agglomération, l'aide à la poussée du S-pedelec (même sans assistance moteur) n'est autorisée sur les pistes cyclables que si un panneau le permet (en Allemagne : « Mofas frei »). Hors agglomération, vous pouvez utiliser votre S-pedelec sur les pistes cyclables, sauf interdiction clairement signalée (en Allemagne : « Keine Mofas »).



Les exigences légales indiquées ici correspondent à la situation actuelle. La réglementation relative aux VAE et aux VAE rapides évolue régulièrement. Tenez-vous informé des modifications afin de rester à jour.

E. AVANT LA PREMIÈRE SORTIE

Outre tous les contrôles décrits au chapitre « Avant la première sortie » de la partie technique du manuel, votre VAE nécessite les vérifications suivantes :

1. Contrôle des composants importants de votre VAE

- Vérifiez que la batterie est bien fixée.
- Vérifiez le niveau de charge de la batterie pour vous assurer qu'il est suffisant pour le trajet prévu.
- Vérifiez que toutes les fiches et connexions du système électrique sont bien branchées.
- Familiarisez-vous avec les fonctions de l'unité de commande.

2. Consignes relatives aux systèmes électriques et électroniques

Votre VAE est livré avec la notice d'utilisation du moteur intégré fournie par le fabricant du composant.

Pour plus d'informations sur l'utilisation, l'entretien et les caractéristiques techniques, consultez la notice d'utilisation ainsi que les sites Internet des fabricants de chaque composant.

⚠ AVERTISSEMENT : l'installation électrique de votre VAE est très puissante. Pour un fonctionnement correct et sûr, faites-la entretenir régulièrement par un revendeur spécialisé. Retirez immédiatement la batterie si vous constatez un dommage sur le système électrique, en particulier si des pièces sous tension sont exposées après un accident. Contactez toujours votre revendeur spécialisé pour toute réparation, question, problème ou défaut. Un manque de connaissances techniques peut entraîner des accidents ou des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT : retirez toujours la batterie avant toute intervention sur le système électrique de votre VAE.



- Chargez la batterie uniquement avec le chargeur prévu à cet effet.
- Ne laissez pas tomber la batterie.
- N'ouvrez jamais la batterie : cela peut provoquer un court-circuit.
- Ne rangez pas et ne transportez pas la batterie avec des objets métalliques (trombones, clous, vis, clés, pièces de monnaie) pouvant provoquer un court-circuit.
- Tenez la batterie éloignée de la chaleur (fort ensoleillement, flammes).
- Protégez la batterie de l'eau et des autres liquides.
- Ne nettoyez pas la batterie avec un nettoyeur haute pression. Utilisez un chiffon humide et jamais de produits de nettoyage agressifs.

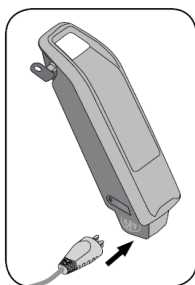
⚠ **AVERTISSEMENT** : ne touchez pas l'unité motrice après une utilisation prolongée. Sa surface devient chaude et peut provoquer des brûlures.

⚠ **AVERTISSEMENT** : ne touchez pas l'adaptateur du chargeur pendant la charge. Sa surface devient chaude et peut provoquer des brûlures.

⚠ **AVERTISSEMENT** : ne modifiez pas le système du VAE Polygon, en particulier la limitation de vitesse. Un VAE modifié ne doit plus circuler sur la voie publique. Toute modification illégale peut vous mettre en danger, ainsi que les personnes qui vous entourent.

3. Procédure de charge

Sur certains modèles, la batterie peut être chargée lorsqu'elle est montée sur le VAE. Consultez à ce sujet la notice du fabricant du composant. Vous pouvez également retirer la batterie de son support pour la charger ailleurs. C'est recommandé par temps froid, afin de la charger dans un endroit plus chaud, ce qui accélère la charge.

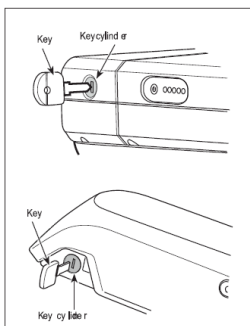


⚠ **AVERTISSEMENT** : un passage brusque du froid au chaud peut provoquer de la condensation dans le chargeur. Pour l'éviter, stockez la batterie à l'endroit où vous la chargez. Utilisez uniquement le chargeur fourni ou un chargeur conçu pour cette batterie. Sinon, risque d'incendie.

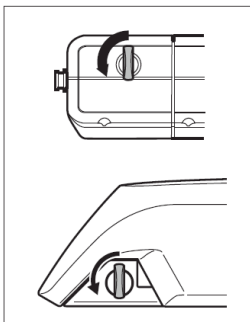
Pour préserver la durée de vie de la batterie, chargez-la à une température comprise entre 10 °C et 30 °C.

4. Retrait de la batterie

(a) Coupez le système, puis insérez la clé dans le barillet du support de batterie.

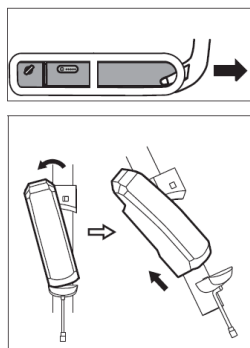


(b) Pour déverrouiller la batterie, tournez la clé vers la gauche jusqu'à sentir une résistance.



(c) Sortez la batterie.

(d) Tenez la partie supérieure de la batterie et faites-la glisser vers la gauche pour la retirer.



Tenez fermement la batterie et veillez à ne pas la laisser tomber lors du retrait ou du transport.

5. Chargeur

i Lisez la notice du chargeur avant de commencer à charger la batterie.

- Utilisez uniquement le chargeur fourni avec votre vélo ou un chargeur du même fabricant.
- Utilisez le chargeur dans une pièce sèche et ne le couvrez pas pendant son fonctionnement, sous peine de court-circuit ou d'incendie.
- Débranchez le chargeur de la prise avant de le nettoyer.
- Après la charge, retirez la batterie du chargeur et débranchez le chargeur.

6. Charge de la batterie

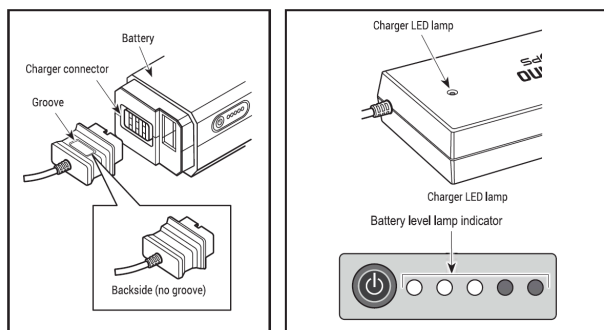
Après avoir sorti le chargeur de son emballage, branchez la fiche secteur sur une prise de 230 à 240 V.

! **AVERTISSEMENT** : pour des raisons de sécurité, placez toujours le chargeur sur une surface sèche et ininflammable.

i Ne posez ni ne stockez jamais plusieurs batteries les unes sur les autres.

! **AVERTISSEMENT** : avant de charger ou de brancher le chargeur, lisez attentivement les caractéristiques et respectez les instructions figurant sur l'étiquette du chargeur de batterie. Risque d'accident ! Utilisez uniquement des pièces d'origine.

La charge commence dès que le chargeur est branché sur la prise. Si votre chargeur est équipé de voyants LED, ils restent allumés pendant la charge. Si le niveau de charge est indiqué par les LED de la batterie, le nombre de LED allumées indique le niveau atteint. La charge s'effectue en plusieurs étapes. Lorsque toutes les LED s'éteignent, la charge est terminée.



(Voyant du chargeur : rouge = en charge, vert = charge complète)

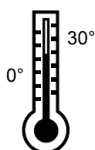
La couleur des voyants peut varier selon le chargeur. Le voyant devient rouge pendant la charge et vert lorsque la batterie est pleine. Une fois la charge terminée, débranchez la batterie. Le chargeur est destiné à un usage intérieur uniquement ; ne l'utilisez pas à l'extérieur afin de ne pas endommager le chargeur ni la batterie.

i Si les LED de votre chargeur restent allumées en permanence, cela indique généralement un défaut de charge. Dans ce cas, faites contrôler le chargeur et la batterie par un spécialiste.

* Une fois la charge terminée, débranchez la fiche secteur de la prise.

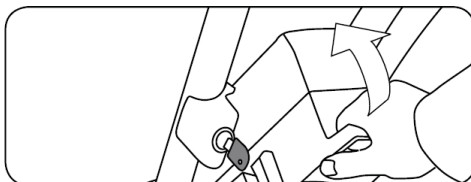
! **AVERTISSEMENT** : une batterie défectueuse ne doit plus être chargée ni utilisée. La batterie peut chauffer pendant la charge ; la température maximale admise est de 45 °C. Si elle est dépassée, arrêtez immédiatement la charge.

i Vous pouvez toujours recharger complètement la batterie : il n'y a pas d'effet mémoire. La température idéale de charge se situe entre 0 °C et +30 °C. Dans un environnement plus froid, la charge est plus longue. Au-delà de 45 °C, la batterie ne se charge pas. Par temps froid, stockez et chargez la batterie à l'intérieur ou dans un garage chauffé, et ne l'installez sur le vélo que peu avant de partir. Vous prolongerez ainsi sa durée de vie.



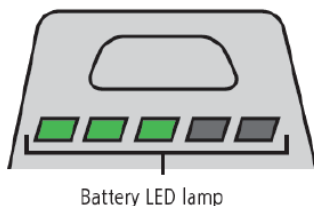
a. Mise en place de la batterie

- Avant d'utiliser la batterie, insérez la clé dans la serrure et tournez-la dans le sens horaire. La batterie peut alors être placée dans son support. Selon l'emplacement, il peut être nécessaire de l'incliner d'environ 45° vers l'extérieur.
- Assurez-vous que le verrou s'enclenche lorsque vous poussez la batterie dans le support. Tournez la clé dans le sens horaire et retirez-la. La batterie est verrouillée.
- Vérifiez que la batterie est bien fixée.



b. Système d'information de la batterie

La batterie de votre VAE est reliée à un système d'information qui indique son niveau de charge et sa capacité. Ces informations s'affichent soit sur l'indicateur de la batterie, soit sur l'écran du guidon. En appuyant sur le bouton de la batterie, le système s'active et affiche le niveau de charge en pourcentage ou par un nombre de LED allumées.



Certaines batteries ne disposent pas de voyant LED ; vérifiez alors la capacité sur l'écran du VAE. Pour plus d'informations, consultez la notice originale du fabricant de la batterie fournie avec le vélo.

-  Vérifiez le niveau de charge et la capacité de la batterie avant chaque trajet. Ne partez que si la charge est suffisante pour l'ensemble du trajet prévu. Prévoyez toujours une capacité suffisante pour rentrer en toute sécurité.
-  En hiver, l'autonomie de la batterie diminue en raison des basses températures. Pour l'améliorer, stockez la batterie dans une pièce chauffée et installez-la sur le vélo juste avant de partir.

7. Sécurité de la batterie

Si vous n'utilisez pas la batterie pendant une longue période, stockez-la dans un endroit sec et bien aéré.

Ne superposez jamais les batteries et ne les placez pas les unes contre les autres. Idéalement, stockez-les à une température de 10 à 23 °C avec un niveau de charge de 50 à 75 %. Si la batterie n'est pas utilisée pendant plus de six mois, rechargez-la.

 **AVERTISSEMENT** : n'expédiez jamais vous-même une batterie par la poste ! Les batteries sont des marchandises dangereuses. Dans certaines conditions, elles peuvent surchauffer et prendre feu.

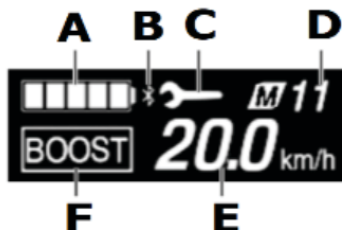
Seul un personnel formé est autorisé à expédier des batteries. En cas de problème avec votre batterie, adressez-vous à un revendeur spécialisé. Celui-ci peut faire enlever la batterie gratuitement, conformément à la réglementation sur les marchandises dangereuses.

F. ÉCRAN

- i** L'écran et l'unité de commande peuvent varier selon le modèle. Pour plus de détails, consultez la notice originale du fabricant du système et des composants.

1. Affichage de base

Exemple d'écran de type A. L'écran affiche l'état du vélo à assistance électrique et les données de trajet. Le rapport engagé et le mode de changement de vitesse ne s'affichent qu'avec un dérailleur électronique.



A = capacité restante de la batterie

B = indicateur de connexion Bluetooth

C = indicateur d'entretien : contactez votre revendeur si cette icône s'affiche

D = rapport engagé (dérailleur électronique uniquement)

F = niveau d'assistance

E = données de trajet :

Vitesse

Distance parcourue

Kilométrage total

Autonomie

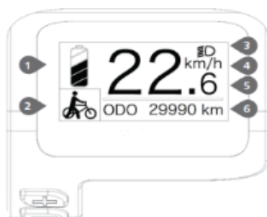
Durée du trajet

Vitesse moyenne

Vitesse maximale

Heure

Exemple d'écran de type B. L'écran affiche l'état du VAE et les données de trajet.



1. Indicateur de batterie
2. Niveau d'assistance
3. Symbole d'éclairage : s'affiche lorsque l'éclairage est allumé
4. Unité de vitesse
5. Vitesse numérique
6. Trajet : distance journalière (TRIP) – distance totale (ODO) – vitesse maximale (MAX) – vitesse moyenne (AVG) – autonomie restante (RANGE) – consommation d'énergie (CALORIES) – puissance (POWER) – durée du trajet (TIME).

2. Indicateur de niveau de batterie

Vous pouvez consulter le niveau de batterie sur l'écran pendant la conduite.

Display	Battery level
	81 - 100%
	61 - 80 %
	41 - 60 %
	21 - 40 %
	1 - 20%
	0%

3. Changement du niveau d'assistance

L'écran affiche le niveau d'assistance actuel. Exemple pour l'écran de type A : appuyez sur Assist-Y ou Assist-Z de la commande pour changer de niveau d'assistance.

Display	Detail s
HIGH	Assist high
NORM	Assist normal
ECO	Assist eco
OFF	Assist off
WALK	Walk assist

Les zones d'affichage fournissent différentes informations, généralement :

- Niveau d'assistance : sélectionnez-le à l'aide des deux boutons. Chaque pression augmente ou diminue l'assistance d'un niveau.
- Niveau de charge de la batterie : indique la charge restante. L'assistance se coupe automatiquement lorsque la batterie est trop faible ; l'écran s'éteint généralement aussi.
- Vitesse
- Kilométrage total
- Distance du trajet. Consultez la notice du fabricant pour les fonctions de l'unité de commande, les options et l'écran de votre VAE.

Écran de type B : une fois l'écran allumé, appuyez brièvement (moins de 5 s) sur + ou – pour changer de niveau d'assistance, de 0 (minimum) à 5 (maximum). L'assistance est active à partir du niveau 1 ; au niveau 0, il n'y a aucune assistance.

AFFICHAGE	DÉTAILS
0	Aucune assistance
1	30 % de la puissance maximale
2	45 % de la puissance maximale
3	60 % de la puissance maximale
4	80 % de la puissance maximale
5	100 % de la puissance maximale



4. Fonctionnement

Dès que vous sélectionnez l'assistance et commencez à pédaler, le moteur se met en marche. Si vous ne pédalez pas, l'assistance reste coupée. Elle se coupe automatiquement vers 25 km/h, conformément à la loi. Si le moteur permettait de dépasser 25 km/h, le VAE ne serait plus considéré comme un vélo dispensé d'immatriculation. Le moteur du S-pedelec, plus puissant (350 ou 500 W), se coupe à 45 km/h. En mode dit « e-bike », il est possible de rouler jusqu'à 20 km/h sans pédaler. La puissance du moteur dépend de plusieurs facteurs :

- La force de pédalage : moins vous appuyez sur les pédales, moins l'assistance est importante ; elle augmente lorsque vous pédalez plus fort, par exemple en montée. La consommation augmente alors et l'autonomie diminue. Ce n'est pas le cas avec les moteurs dans le moyeu, pour lesquels chaque niveau correspond à une puissance moteur prédéfinie.

- Le niveau d'assistance : plus il est élevé, plus le moteur fournit de puissance, mais plus la consommation est importante. Le niveau le plus bas offre le moins d'assistance mais la plus grande autonomie.
- La vitesse : plus vous roulez vite, plus l'assistance est forte.

5. Autonomie

Les autonomies indiquées ont été mesurées dans des conditions optimales. Au quotidien, l'autonomie est généralement inférieure. Tenez-en compte lors de la préparation de votre itinéraire. Plusieurs facteurs influencent l'autonomie de votre VAE :

- Niveau d'assistance : plus il est élevé, plus l'autonomie est faible.
- Style de conduite : utilisez les vitesses à bon escient pour économiser de l'énergie. Sur un petit braquet, l'effort est moindre, l'assistance aussi, ce qui économise l'énergie. Avec un moteur dans le moyeu, l'assistance ne dépend ni du braquet ni de la force de pédalage.
- Température ambiante : par temps froid, la batterie se décharge plus vite, ce qui réduit l'autonomie.
- Météo et poids : outre la température, le vent influe sur l'autonomie. Le vent de face exige davantage d'effort.
- État technique du VAE : la pression des pneus influe sur la résistance au roulement. Une pression trop faible l'augmente fortement, surtout sur revêtement lisse comme l'asphalte. Des freins qui frottent et une chaîne mal entretenue réduisent également l'autonomie.
- Niveau de charge : il indique la quantité d'énergie disponible dans la batterie. Plus il y a d'énergie, plus l'autonomie est grande.
- Capacité de la batterie : elle détermine la quantité d'énergie d'une batterie pleine. Cette capacité diminue avec le temps, de même que l'énergie disponible.

6. Récupération d'énergie

Certains VAE peuvent produire de l'énergie grâce au moteur et recharger la batterie, par exemple en descente. Le moteur agit alors comme une dynamo et produit de l'électricité lors du freinage, ce qui recharge la batterie et augmente sensiblement l'autonomie. Dans les descentes raides ou longues, la récupération peut aussi servir de « frein moteur ».

Consultez la notice du système pour savoir comment utiliser la récupération d'énergie. Un niveau de récupération faible produit un effet de freinage plus léger ; il convient donc mieux aux pentes douces. Un niveau élevé produit un effet de freinage nettement plus fort.

La récupération optimise ainsi l'autonomie de manière discrète. Avant de l'utiliser sur la voie publique, familiarisez-vous avec l'effet de freinage des différents niveaux dans un endroit calme, sans circulation.



AVERTISSEMENT : à un niveau de récupération élevé, l'effet de freinage peut être étonnamment fort. Entraînez-vous dans un endroit calme, sans circulation, avant de rouler sur la voie publique.

7. Rouler sans assistance

Vous pouvez également utiliser votre VAE sans assistance. Si la batterie est en place, les fonctions de l'unité de commande restent disponibles. Si vous roulez sans batterie, veillez à ce que ses connecteurs restent propres et secs, idéalement protégés par un cache adapté ; les fonctions de l'unité de commande ne seront alors pas disponibles. Si votre VAE est équipé d'un éclairage alimenté par dynamo, vous pouvez rouler de nuit sans batterie ou avec l'unité de commande éteinte. Si l'éclairage est alimenté par la batterie, emportez une batterie chargée. Demandez conseil à votre revendeur spécialisé.



L'effet de ralentissement de la récupération est variable et ne remplace en aucun cas les freins. Selon son fonctionnement, elle ne peut pas toujours maintenir une vitesse constante. En descente, soyez toujours prêt à freiner. L'activation de la récupération est généralement indiquée à l'écran.

G. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Votre VAE doit être contrôlé régulièrement. La première révision doit être effectuée dans un atelier spécialisé après environ 200 km ou au bout de quatre à six semaines. Pendant les premiers kilomètres, des vissages de sécurité peuvent se desserrer, les câbles de frein et de vitesse s'allonger, les roulements s'abîmer et les rayons se détendre. Cette révision est donc indispensable.



Une utilisation correcte implique des contrôles et un entretien réguliers. À défaut, vos droits à la garantie peuvent être affectés.



Par rapport à un vélo sans assistance, l'entraînement électrique peut accroître l'usure des freins et des pneus et, avec un moteur pédalier, celle de la chaîne et des pignons.

- i** Seuls certains composants du S-pedelec peuvent être remplacés par des composants d'un autre modèle. Sinon, l'homologation et la couverture d'assurance seront annulées.

Composants ne pouvant être remplacés que par des pièces homologuées par le fabricant

- | | | |
|----------------|-----------------------|---------------------------------------|
| • Cadre | • Jantes | • Support de plaque d'immatriculation |
| • Fourche | • Système de freinage | • Béquille |
| • Unité moteur | • Éclairage avant | • Guidon |
| • Batterie | • Éclairage arrière | • Potence |
| • Pneus | | |

- i** En cas de remplacement, utilisez uniquement des pièces d'origine.

- Les pièces sous tension accessibles ne doivent être entretenues et nettoyées que par un magasin de cycles.
- Remplacez les composants du VAE uniquement par des pièces d'origine ou homologuées par le fabricant, sous peine de perdre vos droits à la garantie.
- Retirez la batterie avant de nettoyer votre VAE.
- Lors du nettoyage ou de la réparation de la batterie, ne touchez pas les contacts afin de ne pas les relier. Si les contacts sont sous tension, vous risquez de vous blesser et d'endommager la batterie.
- Le nettoyage au jet haute pression peut endommager le système électrique : la pression peut faire pénétrer le liquide dans les composants étanches.

Protégez les câbles et les composants électriques contre tout dommage. En cas de dommage, n'utilisez plus votre VAE avant qu'il n'ait été contrôlé par un revendeur spécialisé.

- ⚠** **AVERTISSEMENT** : ne laissez pas des enfants utiliser le VAE sans surveillance ni sans leur avoir expliqué en détail son fonctionnement. Expliquez aux enfants les dangers liés aux appareils électriques.

- i** Si le moteur est endommagé ou fonctionne anormalement, contactez votre revendeur. N'essayez pas de démonter ni d'ouvrir le moteur : vous risqueriez de l'endommager.

H. TRANSPORT DU VAE

1. En voiture

Vous pouvez transporter votre VAE en voiture comme un vélo, sur un porte-vélos adapté.

- Les VAE sont bien plus lourds que les vélos classiques : le porte-vélos doit être conçu pour supporter leur poids.
- Avant le transport, retirez la batterie et transportez-la séparément.
- Protégez les contacts de la batterie contre les courts-circuits.

2. En transports en commun

Les règles applicables au transport des vélos s'appliquent. Elles figurent dans la partie générale de ce manuel. Il est recommandé de retirer la batterie avant de monter dans le train et de ne la remettre en place qu'après en être descendu.

3. En avion

Les batteries doivent être transportées comme des marchandises dangereuses et porter un marquage spécifique. Renseignez-vous auprès de votre compagnie aérienne.

I. GARANTIE DES VICES MATÉRIELS ET DURÉE DE VIE

La garantie légale de deux ans pour les vices matériels s'applique. En raison des efforts accrus générés par l'entraînement électrique, les pièces d'usure telles que les freins et les pneus s'usent plus vite que sur un vélo classique. Cela s'explique par le poids plus élevé du véhicule et la vitesse moyenne plus importante. Cette usure accrue n'est pas un vice matériel et n'est donc pas couverte par la garantie. Elle concerne notamment les composants suivants :

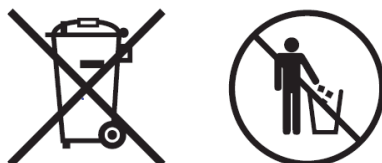
- Pneus
- Plaquettes de frein
- Composants de transmission
- Rayons

La batterie vieillit et constitue donc également une pièce d'usure. Elle perd progressivement de sa capacité selon son âge et sa durée d'utilisation. Tenez-en compte lors de la préparation de vos trajets et remplacez la batterie à temps. Les batteries de rechange sont disponibles auprès de votre revendeur spécialisé.

1. Batteries de VAE et de vélos électriques

Les batteries de VAE et de vélos électriques sont des produits dangereux, soumis à un étiquetage spécial obligatoire. Elles doivent être éliminées par l'intermédiaire des revendeurs spécialisés ou des fabricants.

Ne jetez pas les batteries avec les ordures ménagères. Rapportez les batteries défectueuses ou usagées à un magasin de cycles.



Anti-manipulation

Définition de la manipulation : toute modification non autorisée du système d'entraînement de l'EPAC doit être évitée autant que possible afin de ne pas compromettre les exigences techniques et la sécurité de fonctionnement.

Responsabilité : en cas de manipulation de toute pièce du vélo par le consommateur ou le revendeur, nous déclinons toute responsabilité quant aux risques et conséquences qui en découlent.

Services aux utilisateurs et politique de confidentialité

Accès à vos données personnelles et contrôle de celles-ci

1. Nous nous efforçons de prendre les mesures techniques appropriées pour vous permettre de consulter, de mettre à jour et de corriger vos informations d'inscription ou les autres données personnelles fournies lors de l'utilisation de nos services. Lors de la consultation, de la mise à jour, de la correction ou de la suppression de ces informations, nous pouvons vous demander de vérifier votre identité afin de garantir la sécurité de votre compte.

2. Nous prenons des mesures de sécurité appropriées pour protéger les données contre tout accès, modification, divulgation ou destruction non autorisés, notamment par un examen interne de nos méthodes de collecte, de stockage et de traitement des données, ainsi que par des mesures de sécurité (dont le chiffrement et des mesures de sécurité physique) empêchant l'accès non autorisé à nos systèmes de stockage des données personnelles.

3. En cas de divulgation, d'obtention, d'utilisation ou de transfert de contenus touchant à votre vie privée résultant de vos propres actions ou d'un cas de force majeure, vous êtes seul responsable des conséquences et nous déclinons toute responsabilité.



POLYGON

WWW.POLYGONBIKES.COM

SCAN ME

FOR OUR BICYCLE OWNERS MANUAL!

